



Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

2114 - Actions décentralisées

Coopération 2014 avec les collectivités des régions Boeny et Betsiboka à Madagascar - Subvention à l'IRCOD

Rapport n° CP/2014/225

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule affaires européennes

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer l'adoption du programme de coopération avec les collectivités des régions Boeny et Betsiboka (Madagascar), pour 2014, ainsi que l'attribution d'une subvention à l'Institut Régional de Coopération-Développement.

Le Conseil Général du Bas-Rhin est engagé, depuis 2000, aux côtés de l'IRCOD, dans un programme de coopération décentralisée avec la Commune Urbaine de Mahajanga et la Commune Urbaine et l'intercommunalité de Maevatanana (régions Boeny et Betsiboka), à Madagascar.

Afin de poursuivre l'appui au développement de ces collectivités en matière d'assainissement, de développement local et de lecture publique, l'IRCOD sollicite une subvention de 185 000 € ainsi que l'appui technique et politique du Conseil Général pour la conception et la mise en œuvre de cette coopération.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PROGRAMME 2014

1) Appui à l'assainissement à Mahajanga, projet européen ASSMA (55 000 € demandés pour 2014)

Suite aux avancées de 2013 (recrutement de l'équipe projet, sécurisation de la situation juridique du terrain pour la station de traitement des boues, démarrage de la construction des latrines), l'année 2014 sera l'occasion d'une montée en puissance des activités avec notamment l'amplification des constructions de latrines, le démarrage des travaux de construction de la station de traitement et la mise en place de structures publiques et privées de suivi et de gestion du projet (plateforme assainissement).

L'appui du Conseil Général est particulièrement attendu sur ce volet de mise en place, avec les autorités locales, d'une chaîne assainissement liquide et une mission technique devrait être organisée fin 2014.

2) Appui à l'intercommunalité et au développement local à Maevatanana, projet européen AGIM (87 900 € demandés pour 2014)

En 2013, le Centre d'appui aux Communes a été transformé en Service technique intercommunal intégré à l'Organisme Public de Coopération Intercommunale (OPCI) Volamena et l'équipe projet pour le suivi du projet AGIM (notamment sur le volet gare routière) a été mise en place.

En plus du projet de gare routière, il est prévu de poursuivre les activités autour des volets traditionnels d'intervention de l'OPCI en 2014 :

- renforcement des activités d'état civil,

- mise en place d'outils de gestion financière des communes et appuis-formations aux élus et techniciens pour la tenue des documents budgétaires et comptables,
- guichets fonciers,
- financement de projets d'équipement structurants : extension du lycée professionnel et technique de Maevatanana ou financement de deux nouveaux projets.

Une mission technique du CG67 devrait être nécessaire courant juillet en fonction de l'avancée des travaux de la gare routière.

3) Appui à la Lecture publique à Mahajanga, Maevatanana et Ambato-Boeny (27 100 € demandés pour 2014)

Pour 2014, il est proposé de poursuivre l'appui à la lecture publique (dans ses 3 volets de dotation, rénovation des infrastructures et de renforcement des compétences) et de programmer une mission de la BDBR, le renouvellement du personnel local rendant particulièrement nécessaire les échanges interpersonnels. Cette mission permettra également évaluer l'avancement de la coopération depuis les dernières missions de 2010 et 2011.

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Il est proposé au Conseil Général de soutenir ce programme d'action financièrement, par l'attribution d'une subvention de 185 000 € à l'IRCOD, et techniquement, par la mise en oeuvre des moyens humains et matériels nécessaires à sa réalisation.

Sur ces 185 000 €, une somme de 15 000 € sera consacrée au cofinancement des dépenses de fonctionnement de l'IRCOD.

Cette subvention sera gérée selon une AE/ CP, répartie sur 3 années afin de tenir compte des aléas de réalisation liés aux circonstances locales, avec l'échéance prévisionnelle suivante :

- 135 000 € en 2014,
- 40 000 € en 2015,
- 10 000 € en 2016.

Les grandes lignes de ce programme d'actions et l'attribution d'une subvention de 185 000 euros à l'IRCOD ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée, lors de sa réunion du 13 mars 2014.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
39004	65-6574-041	135 000,00 €	135 000,00 €	135 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *approuve le programme de coopération avec les collectivités des régions Boeny et Betsiboka à Madagascar,*
- *décide d'attribuer à l'Institut Régional de Coopération-Développement (IRCOD) une subvention de 185 000 €, conformément au tableau annexé, soit 135 000 € en 2014, 40 000 € en 2015*

*et 10 000 € en 2016, sous réserve du vote des crédits afférents en 2015 et 2016,
- approuve la convention d'attribution de subvention, annexée à la présente
délibération, et autorise le président du Conseil Général à la signer.*

Strasbourg, le 25/03/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL